

Fiche d'information

Sulpiride (Dogmatil®)

Synedil

Antipsychotiques et neuroleptiques

RÉSEAUPIC

Présentation

Comprimés sécables à 200 mg, blancs
Gélules à 50 mg, blanches
Solution buvable à 5 mg/ml (sans sucre)

Conservation

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Les antipsychotiques sont prescrits pour soulager la souffrance psychique. Ils ne modifient pas la personnalité mais au contraire vont vous permettre de la retrouver. Ils vous aident à vous rassembler à l'intérieur de vous et à gérer votre vie quotidienne. Ils calment la tension intérieure, l'angoisse et l'agressivité.

Ils réduisent ou suppriment les désordres de la pensée (délires, hallucinations). Ils vous aident à garder le contact et à communiquer avec les autres. Ils ne risquent pas de vous rendre dépendant de leur utilisation. Les effets thérapeutiques et les effets indésirables peuvent varier d'un médicament à l'autre et ils sont également variables suivant les sensibilités de réponse de chacun.

La prise régulière de votre traitement est nécessaire pour garantir son efficacité qui apparaît après quelques semaines (entre 2 et 6 semaines en général). La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute. L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être progressif sur plusieurs semaines.

Ces médicaments occupent une place importante dans votre projet de soins en vous aidant à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie. Mais le médicament n'est pas suffisant pour assurer à lui seul votre rétablissement. Il est aussi nécessaire de bénéficier d'un accompagnement adapté reposant sur le lien avec les soignants, vos proches et les professionnels du social.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris chaque jour, à heure régulière, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance.
Les comprimés et les gouttes doivent être avalés avec un grand verre d'eau, avant, pendant ou après le repas, en position assise ou debout.
Les gélules ne doivent pas être ouvertes.

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si le retard est de **moins de deux heures**, prendre immédiatement le médicament.
Au-delà de deux heures, sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Les effets indésirables des antipsychotiques sont variables en fonction de chaque médicament ; ils peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre. Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves.

Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, parlez-en à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

La liste suivante fait mention d'effets indésirables parmi les plus fréquemment rencontrés ; d'autres effets plus rares peuvent apparaître (voir notices complètes) ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Tremblements, rigidité, contractures musculaires (crampes)	Parlez-en au médecin pour adapter le traitement, ou corriger ces effets.
Somnolence, baisse de vigilance	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en à votre médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée (marche...). Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation, contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Augmentation de l'appétit, prise de poids	Avec certains antipsychotiques, une augmentation de l'appétit peut apparaître surtout au début du traitement. Ceci nécessite une surveillance (voir ci-après).
Troubles hormonaux : perturbation des règles, petits saignements, gonflement mammaire, écoulement de lait...	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.
Troubles sexuels : diminution du désir, troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation...	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant (surtout en début de traitement)	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Incontinence urinaire	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.
Rétention urinaire	Contactez rapidement votre médecin.

Que surveiller pendant le traitement ?

Le poids
Certains neuroleptiques peuvent entraîner une prise de poids.
Certains patients grossissent, d'autres pas.
Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement son poids (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement), d'éviter les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages entre les repas, de pratiquer une ou des activités physiques. Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique.

Le cœur
Certains antipsychotiques impliquent une surveillance cardiologique, la réalisation d'un ECG s'avère alors nécessaire, demandez l'avis de votre médecin.

Les dents
Faites-les surveiller régulièrement car ce médicament favorise l'apparition de caries. Il est recommandé de se brosser les dents si possible après chaque repas, et au moins une fois par jour, avant le coucher.

La peau
Evitez de vous exposez au soleil. Utilisez une crème écran total indice 50 et portez un tee-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil avant toute exposition.

Les signes d'alerte

Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

Quelles précautions à observer ?

Hygiène de vie
Evitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants comme le café, thé, cola et drogues.

L'alcool
La prise d'alcool est contre indiquée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Par la suite, une consommation très modérée est possible. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues
La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments
Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines
Soyez très prudent. Demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Projet de grossesse
Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026